

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Suite.)

Règne et Chapitre.	Titre de l'Acte.	Durée.
9 Vict..... 12	Acte pour remédier à certaines déficiences dans l'enregistrement des titres dans le comté de Hastings, dans le Haut-Canada.—Amendé par 10 et 11 Vict., c. 38. La période fixée pour recevoir les sommaires, etc., en vertu de ces actes est étendue actuellement par 22 Vict., (1859) c. 28, jusqu'au....	1er janv. 1860, etc.
9 Vict..... 30	Acte pour continuer et amender les lois de banqueroute maintenant en force en cette province.—Cet acte amende 7 Vict., c. 10; et les deux actes sont continués par 22 Vict., (1859) c. 28, pour certains cas seulement, jusqu'au.....	1er janv. 1860, etc.
9 Vict..... 115	Acte pour incorporer "La banque des marchands."—Acte à être en force jusqu'au.....	1er juin. 1862, etc., accompli.
10 et 11 Vict. 1	Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Montréal, dans certains cas où la santé publique de la cité peut être mise en danger.—Cet acte aurait expiré le 9 novembre 1847, mais il a été remis en vigueur et continué temporairement par 11 Vict., c. 3, jusqu'au 1er juillet 1848; il a été de nouveau continué par 22 (1859) Vict., c. 28, jusqu'au.....	1er janv. 1860, etc.
10 et 11 Vict. 113	Acte pour incorporer la banque du district de Québec.—A être en force jusqu'au.....	1er juin. 1862, etc.
10 et 11 Vict. 114	Acte pour augmenter le fonds social de la banque de Québec, et pour amender en partie l'acte qui prolonge la charte de la dite banque.—Cet acte prolonge l'ordonnance du conseil spécial, B.-C. 2 Vict., (3) c. 24, et aussi l'acte du Canada, 4 et 5 Vict., c. 94. Par 18 Vict., c. 40, le capital est augmenté et la charte est portée à 1870. Par 14 et 15 Vict., c. 156, le nombre des directeurs est diminué. Par 18 Vict., c. 40, le capital est augmenté et la charte étendue au..... Les actes ci-dessus sont amendés et refondus par 22 Vic. c. 127	1er janv. 1860, etc.
11 Vict..... 7	Acte pour pourvoir à l'inspection du beurre dans Québec et Montréal.—Continué par 22 (1859) Vict., c. 29, jusqu'au..	1er janv. 1860, etc.
12 Vict..... 18	Acte pour établir des dispositions aux fins de continuer et compléter les procédures dans les affaires de banqueroutes maintenant pendantes.—Cet acte continue 7 Vict., c. 10, (et 9 Vict., c. 30, qui amende le dernier,) dans certains cas seulement.—Mais ils sont tous continués de nouveau pour les mêmes fins par 22 (1859) Vict., c. 28, jusqu'au.....	1er janv. 1860.
12 Vict..... 97	Acte pour amender les actes passés pour remédier à certaines déficiences dans l'enregistrement de titres dans le comté de Hastings. Le temps limité par cet acte pour l'enregistrement de certains contrats, par l'acte 9 Vict., c. 12, est étendu par 22 (1859) Vict., c. 28 etc., jusqu'au.....	1er janv. 1860, etc.
13 et 14 Vic., 20	Acte pour venir au secours des banqueroutiers dans certains cas. Continué par 22 (1859) Vict., c. 28, jusqu'au.....	1er janv. 1860, etc.
14 et 15 Vict.... 92	Acte pour établir un mode plus sommaire et moins dispendieux pour les propriétaires d'immeubles dans le Bas-Canada, d'en reprendre la possession, lorsqu'ils en sont privés illégalement dans certains cas. Continué par 22 (1859) Vict., c. 28 jusqu'au..... Cet acte est amendé par 16 Vict., c. 205, qui, par conséquent, cesserait d'être en force en même temps.	1er janv. 1860, etc.
14 et 15 Vict... 159	Acte pour incorporer la grande division et les divisions subordonnées de l'ordre des Fils de la Tempérance dans le	